

« si » ou « s’y »

Règle : Le remplacement par « **se** » est possible ? Il s’agit alors de « **s’y** », contraction du pronom réfléchi « **se** » et de « **y** », et il est suivi d’un verbe.
 La cafétéria, on **s’y** retrouve à midi. = On **se** retrouve à **midi** à la cafétéria.
 On **s’y** rendra si le temps le permet. = On **se** rendra à **cet endroit** si le temps le permet.

Dans le cas contraire, il convient presque toujours d’écrire « *si* », conjonction de subordination qui marque :

- une condition (« *si* Léo vient, je serai content »),
- une affirmation (« *mais si*, il est d’accord »)
- une intensité (« il est *si* beau ! »)

Exercice : Complète avec « si » ou « s’y » et réécris les phrases.

- Elles entendent, à semer le trouble !
.....
- La salle de repos, les médecins retrouvent tous les matins.
.....
- On a changé de logo, mais les clients n’arrivent pas à habituer.
.....
- Savez-vous le bon de commande a été accepté ?
.....
- Ce sont les nouvelles normes : chacun doit conformer.
.....
- Les cours recommencent bientôt : qui est inscrit ?
.....
- Elle prend toujours tôt pour organiser ses vacances.
.....
- Cette promotion, elle ne attendait pas.
.....
- J’ai fouillé mon bureau, et les attestations ne trouvent pas.
.....
- Le fichier est lourd qu’il est préférable de l’envoyer en deux fois.
.....

CORRECTION

« si » ou « s'y »

Elles **s'y** entendent, à semer le trouble !

La salle de repos, les médecins **s'y** retrouvent tous les matins.

On a changé de logo, mais les clients n'arrivent pas à **s'y** habituer.

Savez-vous **si** le bon de commande a été accepté ?

Ce sont les nouvelles normes : chacun doit **s'y** conformer.

Les cours recommencent bientôt : qui **s'y** est inscrit ?

Elle **s'y** prend toujours tôt pour organiser ses vacances.

Cette promotion, elle ne **s'y** attendait pas.

J'ai fouillé mon bureau, et les attestations ne **s'y** trouvent pas.

Le fichier est **si** lourd qu'il est préférable de l'envoyer en deux fois.